

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES À L'ADMISSION AUX PROGRAMMES D'ÉTUDES SUPÉRIEURES EN PSYCHOLOGIE*

2024-2025

FAIRE UNE DEMANDE D'ADMISSION

Vous pouvez faire une [demande d'admission en ligne](#) via le site des admissions.

DATE LIMITE POUR PRÉSENTER UNE DEMANDE

1^{er} février pour le trimestre d'automne (tous les programmes)
1^{er} septembre pour le trimestre d'hiver (programme Ph.D. recherche seulement)

IMPORTANT : Les candidatures présélectionnées par les comités d'admission des différents programmes pourraient être invitées à indiquer l'ordre de priorité de leurs choix de programmes et cette priorité pourrait être considérée dans l'analyse des dossiers de candidature.

**Veuillez consulter les conditions d'admissibilités pour chaque programme en cliquant, aux pages qui suivent, sur le numéro du programme concerné. Les informations indiquées dans le présent document ajoutent des précisions supplémentaires quant aux processus de sélection pour les différents programmes.*

La forme du genre masculin utilisée a valeur épiciène.

PROGRAMMES DE FORMATION À LA RECHERCHE

M.Sc. numéro de programme : [2-220-1-3](#)

Ph.D. numéro de programme : [3-220-1-0](#)

DOCUMENTATION À FOURNIR AVEC LA DEMANDE D'ADMISSION

Pour demander l'admission à l'un ou l'autre de ces programmes, vous devez **obligatoirement** inclure :

- Relevé de notes des études effectuées dans d'autres établissements universitaires
- Curriculum vitae
- Le [formulaire départemental](#) (un formulaire incomplet amènera le rejet de la candidature)

Il est fortement suggéré d'avoir contacté [des directeurs de recherche potentiels](#) afin de vérifier/confirmer leur disponibilité/intérêt à diriger vos travaux de recherche avant de déposer votre demande d'admission. La probabilité de pairage avec un directeur de recherche, condition essentielle à l'admission, après le dépôt de la demande d'admission est beaucoup plus faible en raison de la capacité d'accueil limitée.

La moyenne cumulative minimale exigée à la M.Sc. et au Ph.D. est de 3,5 sur 4,3 (ou l'équivalent pour les candidats de l'étranger ou dont le système de notation est différent). D'autres facteurs entrent également en ligne de compte, comme les intérêts de recherche du candidat, son expérience en recherche et la disponibilité des professeurs pour superviser ses travaux.

PROCÉDURE DE SÉLECTION À LA M.Sc. ET AU Ph.D.

Tous les dossiers reçus font l'objet d'une première évaluation par le responsable du programme. Sont pris en compte :

- la moyenne cumulative de l'étudiant (ajustée selon l'université d'origine)
- la formation générale en psychologie
- la formation académique à la recherche (cours de méthodologie et de statistiques, laboratoires de recherche)
- l'expérience pratique et les intérêts de recherche
- le pairage avec un directeur de recherche

** Un étudiant qui verrait sa candidature refusée dans ses deux choix de programmes cliniques, avec un dossier admissible à la maîtrise et un arrimage déclaré dans la lettre de présentation soumise aux programmes cliniques, se fera offrir une place dans le programme de maîtrise, selon la capacité d'accueil et si le directeur identifié accepte.*

Nous vous invitons également à visionner la conférence sur les [admissions aux programmes de recherche.](#)

PROGRAMME DE FORMATION À LA RECHERCHE ET À L'INTERVENTION

Ph.D. Recherche-Intervention

Neuropsychologie clinique *numéro de programme:* 3-220-1-5

Psychologie clinique *numéro de programme:* 3-220-1-6

Psychologie du travail et des organisations *numéro de programme:* 3-220-1-7

Le nombre d'étudiants acceptés aux différents programmes est:

- Ph.D. R/I neuropsychologie clinique 12
- Ph.D. R/I psychologie clinique 12
- Ph.D. R/I travail et organisation 4 à 5

À titre indicatif, ces dernières années la moyenne cumulative des étudiants admis aux programmes de Ph.D. R/I a été de 3,87 et plus sur 4,3 (ou l'équivalent pour les candidats dont le système de notation est différent). D'autres facteurs entrent toutefois en considération, comme les intérêts de recherche du candidat, son expérience en recherche, sa performance lors de l'entrevue de sélection et la disponibilité des professeurs pour superviser ses travaux.

DOCUMENTATION À FOURNIR AVEC LA DEMANDE D'ADMISSION

Pour demander l'admission à ce programme, vous devez **obligatoirement** inclure* :

Option neuropsychologie clinique

- Relevé de notes des études effectuées dans d'autres établissements universitaires
- Le [formulaire départemental](#) dûment rempli
- Une lettre de présentation de 200 à 700 mots maximum
- Deux lettres de recommandation

Option psychologie clinique :

- Relevé de notes des études effectuées dans d'autres établissements universitaires
- Le [formulaire départemental-CV](#) dûment rempli; **vous devez obligatoirement entrer les informations d'identification requises et les coordonnées de deux répondants au lien web « Identification et répondants » indiqué dans le formulaire**
- Lettre de présentation de 200 à 700 mots

Option psychologie du travail et des organisations

- Relevé de notes des études effectuées dans d'autres établissements universitaires
- Un curriculum vitae
- Une lettre de présentation de 200 à 700 mots

*** Les dossiers incomplets seront rejetés.**

**** Les formulaires départementaux demandés pour les admissions en psychologie clinique et neuropsychologie clinique sont différents et doivent être complétés séparément (si vous faites une demande d'admission à ces deux programmes).**

Curriculum vitae :

Une description détaillée (durée, fréquence, heures, etc.) de vos expériences et activités (assistantat, bénévolat, stages, formations, etc.) est requise.

Lettre de présentation :

200 à 700 mots, dans laquelle, en plus de mettre en évidence vos expériences en recherche ainsi que, vos expériences professionnelles, vous motiverez votre choix de programme, décriez vos intérêts de recherche et s'il y a lieu, indiquerez dans l'ordre de préférence, le ou les noms de professeurs du département susceptibles de vous diriger dans votre travail. Cette lettre de présentation tiendra lieu d'esquisse du projet de recherche qui vous est demandé dans le formulaire officiel de demande d'admission.

Veuillez noter que vous pouvez trouver, sur [notre site web](#), les [thèmes de recherche](#) de chaque professeur de notre département.

PROCÉDURES DE SÉLECTION

1. Neuropsychologie clinique

Un comité d'admission composé de trois professeurs du département associés à l'option sélectionne, dans un premier temps, vingt-quatre étudiants parmi les candidatures reçues. Cette première sélection se fait en se basant sur la moyenne académique au baccalauréat et dans les programmes d'études graduées (si applicable), la qualité du dossier en recherche (ex. richesse des expériences et productivité scientifique) et l'expérience en relation d'aide, tout en tenant compte de la lettre de présentation et des lettres de recommandation. Dans un deuxième temps, ces vingt-quatre étudiants sont convoqués à une entrevue de 20 minutes pour rencontrer les membres du comité. Lors des entrevues, les candidats sont invités à présenter une brève description de leurs expériences en clinique et en recherche. Par la suite, ils doivent répondre aux diverses questions du comité et réagir à une mise en situation leur permettant ainsi de faire valoir leurs habiletés et leur jugement cliniques. Il est à noter que dans des circonstances exceptionnelles seulement, à la suite de l'approbation du comité de programme, un étudiant pourra être dirigé par un chercheur qui n'est pas affilié au Département de psychologie de l'Université de Montréal. Dans ce cas, l'étudiant devra être codirigé par un professeur du dit département.

Lors de la sélection finale, le comité tient compte des critères suivants :

- Qualité du dossier académique
- Existence et pertinence de l'expérience clinique
- Jugement clinique démontré lors de la mise en situation (entrevue)
- Existence et pertinence de l'expérience de recherche
- Détention ou potentiel d'obtention d'une bourse au mérite provenant d'organismes subventionnaires provinciaux ou fédéraux
- Lettre (s) de recommandation
- Capacité d'accueil des professeurs associés au programme

2. Psychologie clinique

Le processus de sélection s'appuie sur l'évaluation, par différentes méthodes, des compétences associées au succès dans les études doctorales et dans la pratique professionnelle.

La première étape est un classement des candidats effectué sur la base de la moyenne cumulative au baccalauréat (ajustée en fonction de l'université d'origine).

Ensuite, les autres réalisations universitaires pertinentes des candidats sont évaluées. Vous devez remplir le [formulaire départemental-CV](#). Chaque dossier est évalué par deux des membres du comité des admissions (composé de professeurs des programmes cliniques), qui attribuent au dossier une note sur 40 (25 points : réalisation en recherche; 15 points : expériences et réalisations cliniques et personnelles). Vous devez obligatoirement entrer les informations d'identification requises et les coordonnées de deux répondants au lien web « Identification et répondants » indiqué dans le formulaire afin que votre dossier soit complet et que nous puissions transmettre aux répondants un formulaire d'appréciation à compléter en ligne.

La compilation de la moyenne cumulative au baccalauréat et de l'évaluation du dossier des autres réalisations universitaires, ainsi que les formulaires d'appréciation complétés par les répondants permettent l'ordonnement des candidats. Selon ce classement, un certain nombre de candidats seront convoqués à une entrevue où ils devront participer à des mises en situation. Celles-ci visent à évaluer les habiletés cliniques et relationnelles des candidats au programme Ph.D. R/I option psychologie clinique.

Une procédure d'arrimage entre un candidat et un directeur de recherche, applicable aux candidats s'étant bien classés, peut modifier la mise en rang. Les candidats ont ainsi intérêt à entrer en contact avec les directeurs de recherche qui ont des disponibilités, pour s'assurer de l'intérêt mutuel à une éventuelle direction de thèse. S'il survient une entente d'arrimage formelle (écrite) entre un directeur de recherche et un candidat, et selon les disponibilités pour l'admission, un candidat se voit offrir une place pour l'admission. L'ordre de priorité accordé aux candidats, selon les catégories de directeur de recherche est le suivant (en ordre décroissant) : un professeur membre du programme de Ph.D. R/I ou programme D.Psy. – option psychologie clinique; un professeur membre du Département de psychologie ou y étant associé; un professeur d'un autre département.

En résumé, lors de la sélection, le comité tiendra compte des critères suivants :

- La qualité du dossier académique
- La complétion des 42 crédits exigés par l'OPQ
- Les autres réalisations universitaires pertinentes (formulaire départemental-CV)
- Les habiletés cliniques et relationnelles (entrevue et mises en situation)
- L'appréciation des répondants (formulaire)
- L'arrimage avec un professeur

** Un étudiant qui verrait sa candidature refusée dans ses deux choix de programmes cliniques, avec un dossier admissible à la maîtrise et un arrimage déclaré dans la lettre de présentation soumise aux programmes cliniques, se fera offrir une place dans le programme de maîtrise.*

3. Psychologie du travail et des organisations

Le programme en psychologie TO, conforme aux critères de l'Ordre des psychologues du Québec (OPQ), a pris le virage compétence^{1 2} dès l'an 2000 par l'implantation progressive de trois protocoles (admission, formation, évaluation). Le processus de sélection (protocole admission) s'appuie sur l'approche du centre d'évaluation (*assessment center*) qui consiste à apprécier, par différentes méthodes (entrevues standardisées, mises en situation, inventaires psychométriques, etc.), des compétences associées au succès dans les études doctorales et dans la pratique professionnelle.

Ce processus de sélection se déroule en deux étapes :

La première étape débute par le classement des dossiers des candidats sur la base de la moyenne cumulative au baccalauréat ajustée en fonction de l'université d'origine. La mise en rang finale découle, pour 90 % d'un total 100 points, de cette moyenne cumulative au baccalauréat et pour 10 %, d'autres réalisations universitaires pertinentes (ex., études supérieures, prestations hors-norme). Selon ce classement, un certain nombre de candidats est invité à la journée de sélection qui aura lieu en mars.

La seconde étape du processus de sélection comporte deux objectifs dont le premier vise à évaluer en profondeur les candidats au programme TO. La compilation standardisée des résultats aux différentes épreuves réalisées lors de cette journée d'évaluation donne un pointage à chacun des étudiants. Ce pointage, qui constitue l'ordonnement définitif des candidats, sert à faire des offres d'admission au programme selon leur rang dans l'ordonnement jusqu'à l'atteinte de la capacité d'accueil. Le deuxième objectif de cette seconde étape du processus de sélection est de permettre aux candidats de se faire une meilleure idée des personnes (professeurs et doctorants), des ressources (financière, technologique, informationnelle, matérielle) et du modus vivendi caractérisant ce programme d'où l'insertion délibérée, au cours de cette journée, de nombreuses occasions de contact.

Comme souvent plusieurs des candidats admis au programme TO ont eu peu d'interaction avec ce champ d'intervention et de recherche qu'est la psychologie TO, ils disposent d'une période allant jusqu'en mai de l'année suivant l'admission afin d'établir une alliance de travail avec un professeur. De plus, ils bénéficient de l'appui collectif des membres du programme TO. Cependant, les étudiants sont encouragés à établir des contacts rapidement au trimestre d'automne avec des professeurs afin d'officialiser une direction de recherche et pouvoir débiter sans retard leur projet de recherche.

Nous vous invitons également à visionner les conférences sur les [admissions aux programmes de PhD recherche et intervention](#).

¹ Savoie A. et Leclerc J.-M. (1999) Des psychologues pour un troisième millénaire l'incontournable virage compétence. *Pratiques Psychologiques*, no. 1, 115-131

² Savoie A., Brunet L., Chiochio F. & Vien J. (2004). La formation de psychologue au 3^{ième} millénaire : le défi universitaire. *Revue Québécoise de Psychologie*, vol 25, no 3, 31-55

PROGRAMME DE DOCTORAT PROFESSIONNEL EN PSYCHOLOGIE

D.Psy.

Psychologie clinique numéro de programme : [3-220-1-3](#)

Neuropsychologie clinique numéro de programme : [3-220-1-4](#)

Psychologie du travail et des organisations numéro de programme : [3-220-1-8](#)

Le programme de D.Psy. option psychologie clinique prévoit accueillir 12 nouveaux étudiants pour la prochaine année académique. À titre indicatif, ces dernières années la moyenne cumulative des étudiants admis au programme a été de 3,9 et plus sur 4,3 (ou l'équivalent pour les candidats dont le barème de notation est différent).

Le programme de D.Psy. option neuropsychologie clinique prévoit accueillir 12 nouveaux étudiants pour la prochaine année académique ainsi que 3 étudiants au plan-passerelle. Les étudiantes du plan-passerelle sont neuropsychologues détenteurs d'une maîtrise en psychologie, membre de l'OPQ et qui sont en pratique professionnelle ou des étudiants détenteurs d'un permis de l'OPQ ayant complété leur scolarité de Ph.D. RI en neuropsychologie clinique à l'Université de Montréal ou dans une autre université, mais n'ayant pas déposé leur thèse.

DOCUMENTATION À FOURNIR AVEC LA DEMANDE D'ADMISSION

Pour demander l'admission à ce programme, vous devez **obligatoirement** inclure* :

Neuropsychologie clinique

- Relevé de notes des études effectuées dans d'autres établissements universitaires
- Le [formulaire départemental](#) dûment rempli
- Une lettre de présentation de 200 à 700 mots maximum
- Deux lettres de recommandation

Psychologie clinique :

- Relevé de notes des études effectuées dans d'autres établissements universitaires
- Le [formulaire départemental-CV](#) dûment rempli; **vous devez obligatoirement entrer les informations d'identification requises et les coordonnées de deux répondants au lien web « Identification et répondants » indiqué dans le formulaire**
- Lettre de présentation de 200 à 700 mots

Psychologie du travail et des organisations

- Relevé de notes des études effectuées dans d'autres établissements universitaires
- Un curriculum vitae
- Une lettre de présentation de 200 à 700 mots

***Les dossiers incomplets seront rejetés.**

**** Les formulaires départementaux demandés pour les admissions en psychologie clinique et neuropsychologie clinique sont différents et doivent être complétés séparément (si vous faites une demande d'admission à ces deux programmes).**

Curriculum vitae :

Une description détaillée (durée, fréquence, heures, etc.) de vos expériences et activités (assistantat, bénévolat, stages, formations, etc.) est requise.

Lettre de présentation :

200 à 700 mots, dans laquelle, en plus de mettre en évidence vos expériences en recherche ainsi que, vos expériences professionnelles, vous motiverez votre choix de programme, décrirez vos intérêts de recherche et s'il y a lieu, indiquerez dans l'ordre de préférence, le ou les noms de professeurs du département susceptibles de vous diriger dans votre travail. Cette lettre de présentation tiendra lieu d'esquisse du projet de recherche qui vous est demandé dans le formulaire officiel de demande d'admission.

Veillez noter que vous pouvez trouver, sur [notre site web](#), les [thèmes de recherche](#) de chaque professeur de notre département.

PROCÉDURES DE SÉLECTION

1. Psychologie clinique

Le processus de sélection s'appuie sur l'évaluation, par différentes méthodes, des compétences associées au succès dans les études doctorales et dans la pratique professionnelle.

La première étape est un classement des candidats effectué sur la base de la moyenne cumulative au baccalauréat (ajustée en fonction de l'université d'origine).

Ensuite, les autres réalisations universitaires pertinentes des candidats sont évaluées. Vous devez remplir le [formulaire départemental-CV](#). Chaque dossier est évalué par deux des membres du comité des admissions (composé des professeurs des programmes cliniques), qui attribuent au dossier une note sur 40 (25 points : expériences et réalisations cliniques et personnelles; 15 points : réalisation en recherche). Vous devez obligatoirement entrer les informations d'identification requises et les coordonnées de deux répondants au lien web « Identification et répondants » indiqué dans le formulaire afin que votre dossier soit complet et que nous puissions transmettre aux répondants un formulaire d'appréciation à compléter en ligne.

La compilation de la moyenne cumulative au baccalauréat et de l'évaluation du dossier des autres réalisations universitaires, ainsi que les formulaires d'appréciation complétés par les répondants permettent l'ordonnement des candidats. Selon ce classement, un certain nombre de candidats seront convoqués à une entrevue où ils devront participer à des mises en situation. Celles-ci visent à évaluer les habiletés cliniques et relationnelles des candidats au programme D.Psy. option psychologie clinique.

Ce n'est qu'un fois l'offre d'admission reçue que les candidats seront invités à contacter des professeurs afin de trouver un directeur/trice qui accepte d'encadrer leur essai doctoral. Contrairement au Ph.D. R/I, l'arrimage avec un directeur d'essai ne modifie pas la mise en rang des candidats à l'admission.

En résumé, lors de la sélection, le comité tiendra compte des critères suivants :

- La qualité du dossier académique
- La complétion des 42 crédits exigés par l'OPQ
- Les autres réalisations universitaires pertinentes (formulaire départemental-CV)
- Les habiletés cliniques et relationnelles (mises en situation)
- L'appréciation des répondants (formulaire)

2. Neuropsychologie clinique

Un comité d'admission composé de quatre professeurs du département associés à l'option sélectionne, dans un premier temps, vingt-quatre étudiants parmi les candidatures reçues. Cette première sélection se fait sur la base de la moyenne académique. Le comité attribue ensuite une note de 40 aux candidats (25 points : expériences et réalisations cliniques et personnelles; 15 points : réalisation en recherche et accomplissements autres que le succès dans les études). Dans un deuxième temps, ces vingt-quatre étudiants sont convoqués à une journée de sélection. Cette seconde étape du processus de sélection vise à évaluer en profondeur les candidats au programme D.Psy. option neuropsychologie clinique, principalement sur le plan des habiletés cliniques et relationnelles. Lors de cette journée, les candidats seront conviés à participer à diverses activités, notamment une entrevue individuelle sur les expériences cliniques et de recherche, une mise en situation de groupe ainsi qu'une mise en situation individuelle ou en dyade leur permettant de faire valoir leurs habiletés relationnelles et leur jugement cliniques. Le candidat potentiel pourrait également être soumis à des tests écrits. La compilation standardisée des résultats aux différentes épreuves réalisées lors de cette journée d'évaluation donne un pointage à chacun des étudiants. Ce pointage, combiné à une analyse du dossier, constitue l'ordonnancement définitif des candidats, sert à faire des offres d'admission au programme selon leur rang dans l'ordonnancement jusqu'à l'atteinte de la capacité d'accueil. Une liste d'attente sera également réalisée.

Ainsi, lors de la sélection finale, le comité tient compte des critères suivants :

- Qualité du dossier académique
- Existence et pertinence de l'expérience clinique
- Accomplissements autres que le succès dans les études
- Existence et pertinence de l'expérience de recherche
- Habiletés interpersonnelles et relationnelles
- Jugement clinique démontré lors de la mise en situation
- Lettre (s) de recommandation

Ce n'est qu'une fois l'offre d'admission reçue que les candidats sont invités à rencontrer un professeur pour l'encadrement de l'essai doctoral d'intégration. Contrairement au Ph.D. R/I, l'arrimage avec un directeur d'essai ne modifie pas la mise en rang des candidats à l'admission. Toutefois, nous vous suggérons d'avoir contacté un ou des directeurs potentiels afin de vérifier leur disponibilité et leur intérêt à diriger vos travaux de recherche. Pour ce faire, consulter la [liste des professeurs](#). Le fait d'avoir déjà trouvé un directeur de recherche ne présume en rien de votre admission au programme.

** Un étudiant qui verrait sa candidature refusée dans ses deux choix de programmes cliniques, avec un dossier admissible à la maîtrise et un arrimage déclaré dans la lettre de présentation soumise aux programmes cliniques, se fera offrir une place dans le programme de maîtrise.*

3. Psychologie du travail et des organisations

Le programme en psychologie TO, conforme aux critères de l'Ordre des psychologues du Québec (OPQ), a pris le virage compétence^{3 4} dès l'an 2000 par l'implantation progressive de trois protocoles (admission, formation, évaluation). Le processus de sélection (protocole admission) s'appuie sur l'approche du centre d'évaluation (*assessment center*) qui consiste à apprécier, par différentes méthodes (entrevues standardisées, mises en situation, inventaires psychométriques, etc.), des compétences associées au succès dans les études doctorales et dans la pratique professionnelle.

Ce processus de sélection se déroule en deux étapes :

La première étape débute par le classement des dossiers des candidats sur la base de la moyenne cumulative au baccalauréat ajustée en fonction de l'université d'origine. La mise en rang finale découle, pour 90 % d'un total 100 points, de cette moyenne cumulative au baccalauréat et pour 10 %, d'autres réalisations universitaires pertinentes (ex., études supérieures, prestations hors-norme). Selon ce classement, un certain nombre de candidats (fixé au maximum au triple de la capacité d'accueil) est invité à la journée de sélection qui aura lieu en mars.

La seconde étape du processus de sélection comporte deux objectifs dont le premier vise à évaluer en profondeur les candidats au programme TO. La compilation standardisée des résultats aux différentes épreuves réalisées lors de cette journée d'évaluation donne un pointage à chacun des étudiants. Ce pointage, qui constitue l'ordonnement définitif des candidats, sert à faire des offres d'admission au programme selon leur rang dans l'ordonnement jusqu'à l'atteinte de la capacité d'accueil. Le deuxième objectif de cette seconde étape du processus de sélection est de permettre aux candidats de se faire une meilleure idée des personnes (professeurs et doctorants), des ressources (financière, technologique, informationnelle, matérielle) et du modus vivendi caractérisant ce programme d'où l'insertion délibérée, au cours de cette journée, de nombreuses occasions de contact.

Comme souvent plusieurs des candidats admis(es) au programme TO ont eu peu d'interaction avec ce champ d'intervention et de recherche qu'est la psychologie TO, ils disposent d'une période allant jusqu'en mai de l'année suivant l'admission afin d'établir une alliance de travail avec un professeur. De plus, ils bénéficient de l'appui collectif des membres du programme TO. Cependant, les étudiants sont encouragés à établir des contacts rapidement au trimestre d'automne avec des professeurs afin d'officialiser une direction de recherche et pouvoir débiter sans retard leur projet de recherche.

Nous vous invitons également à visionner les conférences sur les [admissions aux programmes de D.Psy.](#)

³ Savoie A. et Leclerc J.-M. (1999) Des psychologues pour un troisième millénaire l'incontournable virage compétence. *Pratiques Psychologiques*, no. 1, 115-131

⁴ Savoie A., Brunet L., Chiochio F. & Vien J. (2004). La formation de psychologue au 3^{ième} millénaire : le défi universitaire. *Revue Québécoise de Psychologie*, vol 25, no 3, 31-55

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

RÉPONSE À LA DEMANDE D'ADMISSION

Une réponse officielle à votre (ou vos) demande(s) d'admission vous sera transmise par les Études supérieures et postdoctorales (ESP), au plus tard le 15 mai, pour une demande d'admission au trimestre d'automne. Vous recevrez cependant une réponse officieuse du Département avant le 15 avril.

INSCRIPTION

Le programme de cours d'un candidat est élaboré avec l'aide du responsable du programme ou du directeur de recherche. De plus, un guide comprenant une description détaillée des programmes, des règlements pédagogiques, du corps professoral, de l'horaire des cours, etc., sera transmis aux étudiants admis à un programme et présentés lors de la séance d'accueil qui se tiendra en juin.

DESCRIPTION DES COURS

La description de tous nos cours est disponible sur notre [site Web](#).

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

[Service de l'admission](#)

[Aide financière](#)

[Étudiants internationaux](#)

[Service de soutien aux étudiants en situation de handicap](#)

[Bureau du logement hors campus](#)

[Foire aux questions](#) : Admission cycles supérieurs

DÉPARTEMENT DE PSYCHOLOGIE

www.psy.umontreal.ca

cycllessuperieurs@psy.umontreal.ca